

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garde'rire-Centre Éducatif de Cocagne Inc.	Numéro de permis 2019494	Date d'inspection Le 29 janvier 2020	
Nom de l'établissement La Garde'rire-Centre Éducatif de Cocagne		Numéro de téléphone (506) 345-1800	
Adresse 4783 route 134 Cocagne NB E4R 2Y2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

<p>Commentaires généraux</p> <p>Les points suivants ont été vérifiés;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les dossiers des membres du personnel</li> <li>-Compétences et formations</li> <li>-Routine quotidienne</li> <li>-Alimentation</li> </ul> <p>Aucune infraction lors de l'observation. Aucune visite est requise pour le moment.</p> <p>Le but de la visite était de mesurer l'augmentation de l'espace dans la salle des préscolaires.</p>
--

original signé par  
Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 29 janvier 2020

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Céline LeBlanc

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 janvier 2020

\_\_\_\_\_  
Date